



Propositions pour l'éducation et la promotion de la santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. **La promotion de la santé** confère aux populations les moyens d'accroître leur pouvoir sur leur santé et d'améliorer celle-ci en renforçant les compétences individuelles et en agissant sur les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui ont un impact sur la santé des populations.

Trois propositions à transmettre dans les négociations avec les ministres :

- Financer des programmes de renforcement des compétences psychosociales pour tout le territoire guyanais afin de lutter contre la délinquance, l'échec scolaire, la violence et s'assurer de l'application du parcours santé de l'élève dans les établissements scolaires
- Simplifier les démarches d'accès aux droits santé par l'adaptation des services, l'automatisation des renouvellements, le développement de guichets uniques et de passerelles entre administrations, etc. (cf. « [L'accès aux soins des plus démunis : 40 propositions pour un choc de solidarité](#) », Aline Archambaud)
- Reconnaître juridiquement le statut de médiateur social et culturel dans le domaine de la santé pour favoriser les recrutements dans les établissements de santé et les relations entre les usagers du système de santé et les institutions

Autres propositions pour un travail plus approfondi au niveau local pour le développement de la Guyane en santé :

1. Impliquer les politiques de tous les secteurs d'activité dans le bien-être et la santé des populations

- Sensibiliser les responsables politiques des différents secteurs d'activité et territoires guyanais sur l'impact de leurs décisions sur le bien-être et la santé des populations.
- Former les élus et agents territoriaux aux concepts de santé globale et d'inégalités sociales de santé, ainsi qu'aux leviers pour réduire les écarts dans l'état de santé des populations afin que tous et toutes aient les ressources et les moyens de se réaliser pleinement.

2. Créer des milieux favorables à la santé

- Impulser des études d'impacts en santé sur tous types de projets d'aménagement, emploi, logement, transport, etc., afin qu'ils participent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Soutenir les dispositifs adhérant aux valeurs de la *Charte d'Ottawa* de l'Organisation Mondiale de la Santé tels que les "écoles promotrices de santé", les "hôpitaux promoteurs de santé" (comme le Centre hospitalier de l'ouest guyanais) ou "les villes promotrices de santé".

3. Renforcer la participation des populations

- Favoriser les initiatives d'implication directe de la population par les collectivités, les institutions et les associations, sur l'ensemble du territoire.
- Développer la médiation sociale et culturelle en santé afin de mieux prendre en compte les populations.

4. Soutenir le développement des aptitudes personnelles et sociales

- Développer un programme régional de renforcement des compétences psychosociales incluant le déploiement de formations initiales et continues en direction des équipes éducatives (enseignants, éducateurs, animateurs, médiateurs) et d'actions auprès différents publics (enfants et adolescents scolarisés et leurs parents ; populations précaires ou en insertion ; etc.)

5. Orienter les services de santé vers la promotion de la santé

- Renforcer la formation des professionnels du secteur sanitaire à la participation des usagers, à la prise en compte des spécificités guyanaises et à l'interculturalité.
- Simplifier les démarches d'accès aux droits santé par l'adaptation des services, l'automatisation des renouvellements, le développement de guichets uniques et de passerelles entre administrations, etc.

Contacts :



Guyane Promo Sante (GPS)

IREPS & CRIPS de Guyane

4 rue Félix Eboué 97300 Cayenne

Tél : 05 94 30 86 98 - Fax : 05 94 35 84 80

Standard : 0594 30 13 64

Site : www.gps.gf